

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOUPILLIERES



**Date de convocation**  
**7 Avril 2017**

**L'an deux mille dix-sept**  
**Le 14 Avril 2017 à 20 heures,**  
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Goupillières,  
sous la Présidence de Mr JEAN Raymond.

**Date d'affichage**  
**7 Avril 2017**

**Etaient présents :**  
Mme FRANCOIS Régine, Mme BAUDRY Mireille, M. JEAN Raymond,  
M. MOKRY Germain, M. MARGOT Gilles, Mme MELEARD Muriel

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés : Mme BRUNET Gisèle, M. JEAN Stéphane, M. LOISEL Olivier, M/  
PAUL Romaric**

**Nombre de conseillers**  
**En exercice : 10**  
**Présents : 6**  
**Absents : 4**

Le compte rendu de la précédente réunion a été lu et approuvé.

## 1) BUDGET CAISSE DES ECOLES 2017 (Voir feuille jointe pour le détail des dépenses et recettes prévisionnelles 2017)

Le Conseil d'administration approuve le budget primitif 2017 équilibré comme suit :

- **Adopte le budget primitif 2017 équilibré comme suit :**
  - Fonctionnement
    - Dépenses : ... 5086.00..... €
    - Recettes : ... 5086.00..... €
    - Excédent de fonctionnement reporté : ...2885.14... €

## 2) BUDGET COMMUNE (Voir feuille jointe pour le détail des dépenses et recettes prévisionnelles 2017)

**\*Pour informations :**

Les recettes de fonctionnement sont certifiées alors que les dépenses de fonctionnement sont exagérées dans certains domaines afin d'équilibrer le budget.

Car les excédents d'investissement ne peuvent être versés sur le fonctionnement, seul le contraire est possible.

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2017 équilibré comme suit :

- Fonctionnement
  - Dépenses : 677 455.00 €
  - Recettes : 675 455.00 €
  - Excédent de fonctionnement reporté : 275 597.93 €
- Investissement
  - Dépenses : 583 946.12 €
  - Recettes : 583 946.12 €
  - Excédent d'investissement reporté : 85 002.45 €

Pour mémoire : reste à réaliser en d'investissement  
 Dépense 267 123.12 Euros Recette 69 522.10 Euros

### 3) BUDGET C. C. A. S (Centre Communal d'Action Social) 2017

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité que le budget du C. C. A. S (Centre Communal d'Action Social) est inclus dans le budget de la commune.

### 4) TAUX IMPOSITIONS 2017

Le Conseil Municipal vote les taux d'impositions suivants, qui restent échangés à l'année précédentes, à savoir :

Taxe d'habitation à 7.34 %.

Taxe foncière (bâti) à 3.13 %.

Taxe foncière (non bâti) à 16.87 %.

### 5) TAXE TEOM (Taxe d'enlèvement de l'ordure ménagère)

Cette taxe reste identique à 2016 soit 6.31 %.

### 6) LA FISCALITE 2017

Le Conseil Municipal vote en centimes syndicaux les dépenses d'investissement et de fonctionnement liés aux différents syndicats dont la commune dépend :

	2016	2017
SIART Thoiry (Syndicat d'assainissement)	10 000,00 €	48 218,49 €
SIVU Maternelle (Investissement + Fonctionnement)	49 731,00 €	48 412,00 €
SIVU Crèche	44 656,73 €	8 434,79 €
RIAM, TRANSPORT, GYMNASE, SIVOM FONCT, SIVOM INVEST	10 494,00 €	0,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>114 881,73 €</b>	<b>105 065,28 €</b>

### 7) RESULTATS DU 1<sup>ER</sup> TOUR - ELECTION PRESIDENTIELLE 2017 :

Election présidentielle des 23/04 et 07/05  
 Saisie des résultats - 1er Tour

Dépt	Commune	Bureau de vote	Canton	Circonscription
78	278	0001	01	12
Département Yvelines				
Commune Goupillières BV# 0001				
Canton Aubergenville				
Circonscription 12ème circonscription				
INSCRITS	386	Abstentions	13,99%	
ABSTENTIONS	54	Participation	86,01%	
VOTANTS	332	Blancs	0,60%	
BLANCS	2	Nuls	0,00%	
NULS	0	Exprimés	99,40%	
EXPRIMES	330			

	N° Panneau	Nom et prénom du candidat	Voix
DUPO	001	M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	14
LEPE	002	Mme LE PEN Marine	46
MACR	003	M. MACRON Emmanuel	81
HAMC	004	M. HAMON Benoit	13
ARTH	005	Mme ARTHAUD Nathalie	1
POUT	006	M. POUTOU Philippe	3
CHEM	007	M. CHEMINADE Jacques	0
LASS	008	M. LASSALLE Jean	3
MELE	009	M. MÉLENCHON Jean-Luc	28
ASSE	010	M. ASSELINEAU François	6
FILL	011	M. FILLON François	134
		<b>TOTAL</b>	<b>330</b>

## 8) TRAVAUX ATELIER COMMUNAL

Suite à nos vols début mars 2017, nous allons effectuer le renforcement des deux portes côté EST et faire la mise en sécurité de la petite porte de l'atelier communal.

La séance est levée à 22h00.

## INFORMATIONS

### LA COLLECTE DES DECHETS VERTS & ENCOMBRANTS 2017 :

- La collecte des déchets verts aura lieu de la semaine du 3 avril à la semaine du 18 décembre 2017.
- La collecte des objets encombrants aura lieu les 10 mai 2017 et le 8 novembre 2017.

### ELECTIONS 2017 :

- Elections Présidentielles 2017 : 7 mai 2017.
- Elections Législatives 2017 : Les dimanches 11 juin et 18 juin 2017.

### MANIFESTATIONS A VENIR:

La fête des voisins : le vendredi 19 mai 2017.

La kermesse de l'école sera le vendredi 23 juin 2017.

Le repas du 14 juillet 2017.

La foire à tout : le dimanche 3 septembre 2017.

La soirée choucroute : le samedi 14 octobre 2017.

Laura Decottignies - Opticienne diplômée  
Eure-et-Loir et Yvelines  
06 63 25 18 42  
ldecottignies@lesopticiensmobiles.com



A Houdan,

Madame, Monsieur Le Maire,

Je viens par la présente vous faire part de mon travail dans la région. Je développe un projet novateur d'aide à la personne qui pourrait intéresser les habitants de la commune puisqu'il donne accès à la santé visuelle pour tous.

Dans un contexte de pénurie de médecins et spécialistes dans la région et une surcharge de travail pour tous les professionnels de la santé, je me déplace directement chez les particuliers et dans les centres de santé pour effectuer mon travail d'opticien. Travaillant en équipe avec ma consœur Sylvie Kernicha qui dessert toute la région Sud de Houdan jusqu'à Chartres, je me déplace quant à moi au Nord dans les Yvelines et l'Eure-et-Loir jusqu'à Mantes, Evreux et Nonancourt.

À l'aide du laboratoire Les Opticiens Mobiles basé à Lyon, certifié NF Services aux personnes à domicile et premier acteur de la Silver Eco certifié, je peux proposer ce service pratique et agréé par les centres de remboursement Sécurité sociale et mutuelles.

De ce fait, je respecte une Charte Ethique formalisant mon engagement dans la prestation de service délivrée et suis régulièrement formée par le réseau Les Opticiens Mobiles qui utilise un logiciel métier interne spécifique aux besoins de ce nouveau métier.

De plus, les Opticiens Mobiles transposent certains éléments des recommandations des bonnes pratiques (RBPP) de l'ANESM dans ses propres pratiques sous une forme adaptée. Je souhaite maintenir une transparence totale avec l'ensemble du personnel soignant qui gravite autour de la personne, ophtalmologue, infirmier, médecin traitant, coordinateur, tuteur et famille.

Fort de dix années passées en magasin, je tourne la page du commerce pour me tourner entièrement vers les gens. Dans cette optique, je travaille de plusieurs manières, toujours sur la base d'une ordonnance ophtalmologique de moins de trois ans :

- Je propose des journées de dépistages gratuits aux résidents des maisons de retraite et établissements médicaux pour me présenter et faire un point sur leur vue, nécessaire à leur confort de vie ; puis je réalise des permanences tous les quinze jours pour rester présente en cas de besoin lors d'une casse ou d'une urgence.
- Dans les villages isolés où certaines personnes sont démunies face aux déplacements chez l'opticien, je réalise des journées de bilans visuels annuelles / prises de rdv avec l'ophtalmologiste et atelier réparation lunettes ; avec l'accord de la mairie.
- Je fais des permanences dans les cabinets médicaux où les besoins d'un opticien sur place se font franchement sentir.
- Je me déplace chez les particuliers à leur demande pour réaliser leurs lunettes.

Il était important pour moi de vous faire part de mon action et je serai ravie d'échanger ensemble sur notre travail collaboratif pour aider les gens en difficulté à mieux avoir accès à la santé visuelle.

veuillez agréer l'expression de mes cordiales salutations.

Laura Decottignies







# BUDGET CAISSE DES ECOLES

CDE 2017

DEPENSES		Montant (€)
Libellé		
6032 Fournitures de petit équipement		200,00 €
6067 Fournitures scolaires		2 400,00 €
824 Transports - Voyages		2 086,00 €
6004 Fournitures administratives		200,00 €
623 Divers sorties (cinéma...)		200,00 €
<b>Sous total dépenses</b>		<b>5 086,00 €</b>

**TOTAL GENERAL DEPENSES 5 086,00 €**

RECETTES		Montant (€)
Libellé		
7088 Produits bal (Choucroute)		1 000,00 €
7474 Participation Commune		1 000,00 €
7713 Libéralités reçues		200,86 €

**Sous total recettes 2 200,86 €**

R002 Résultat de fonctionnement positif 2016 reporté 2 885,14 €

**TOTAL GENERAL RECETTES 5 086,00 €**